

L'emploi dans l'animation en plein essor en 2016

Date de publication : 16/11/2017 - 14:10

http://www.lefilmfrancais.com//index.php?option=com_papyrus&view=article&id=134740&catid=133&Itemid=25&utm_source=Eole&utm_medium=Emailing&utm_campaign=Le+film+Fran%C3%A7ais

Pour la deuxième année consécutive, l'emploi dans l'animation est en pleine croissance, selon les chiffres dévoilés ce jour par Audiens à l'occasion des **Rencontres animation formation d'Angoulême** et repris par le Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA).

L'emploi dans l'animation est en forte hausse avec une masse salariale à 138 M€ en 2016 (+15%) et en progression de 33% par rapport à 2014. Une évolution positive aidée par "différents crédits d'impôts modifiés par le Parlement en 2014 et 2015 (cinéma et audiovisuel, international) et de la réforme du Fonds de soutien à la production audiovisuelle d'animation du CNC en vigueur depuis le 1er janvier 2016", souligne le SPFA. Mais aussi "la capacité des producteurs indépendants français à prendre pleinement le risque de la relocalisation sur le territoire français d'une partie importante de la fabrication des œuvres".

Ainsi en 2016, plus de 6 200 salariés ont exercé dans le domaine de l'animation, soit 700 de plus que l'année précédente (+13%), dont 150 de plus en CDI. Les CCDU (contrat à durée déterminée dit d'usage) restent majoritaires (84%), même si les CDI sont en progression de 24%.

Dans le détail, les employés de l'animation sont dans l'ensemble de jeunes actifs, 75% des techniciens en CCDU et plus de 60% du personnel en CDI ont moins de 40 ans, et sont principalement des hommes. Même si, comme le souligne l'étude, "la féminisation du secteur est en cours". Ainsi en 2016, les femmes représentent 42% du personnel permanent et 32% des salariés sous CDD d'usage. Ce phénomène s'accompagne d'une légère réduction des inégalités salariales, "nettement inférieures aux écarts constatés sur l'ensemble de la population active", même si ces dernières persistent (de l'ordre de 5 à 10% en fonction du contrat de travail, du poste occupé, du statut de cadre ou de non cadre).

L'activité reste principalement implantée en Île-de-France, progressant sur d'autres territoires, qui regroupent désormais près de 20% de la masse salariale totale du secteur. La multiplication des créations de studios dans les régions Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France ou encore Auvergne-Rhône-Alpes devraient maintenir cette tendance à la hausse dans les prochaines années.

Enfin, le dynamisme de l'animation française se traduit également avec sa performance historique à l'exportation en 2016 avec 106,3 M€ de recettes, soulignent le SPFA. Des résultats positifs qui contrastent donc pour le syndicat avec [les réformes "non validées", selon la ministre François Nyssen, du document de travail du ministère de la Culture](#), qui prévoit entre autres une diffusion exclusivement numérique de France 4. "Le groupe France Télévisions représente 50% des investissements des diffuseurs français dans le secteur de l'animation. À l'image de tous les services publics européens, il se doit d'intégrer dans son bouquet une chaîne jeunesse et famille, accessible gratuitement sur tout le territoire et pour tous les enfants", commente l'organisme. "France 4 est le pilier de l'offre 360° du service public. Envisager une telle éventualité, c'est tout simplement ruiner des années d'efforts collectifs pour construire une industrie performante qui est aujourd'hui numéro 2 mondial", indique-t-il.

Océane Le Moal